Étanchéité sous SOPRANATURE®

ÉLÉMENT PORTEUR EN BOIS ET PANNEAUX À BASE DE BOIS

PENTE ≥ 1 %, sans isolant thermique

MEMBRANE EN ADHÉRENCE TOTALE

FLAGON® EP/PV-F à sous-face feutrée intégrée

COMPLEXE

- FLEXOCOL A89
- FLAGON® EP/PV-F
- Écran anti-poinçonnant
- Protection végétalisée

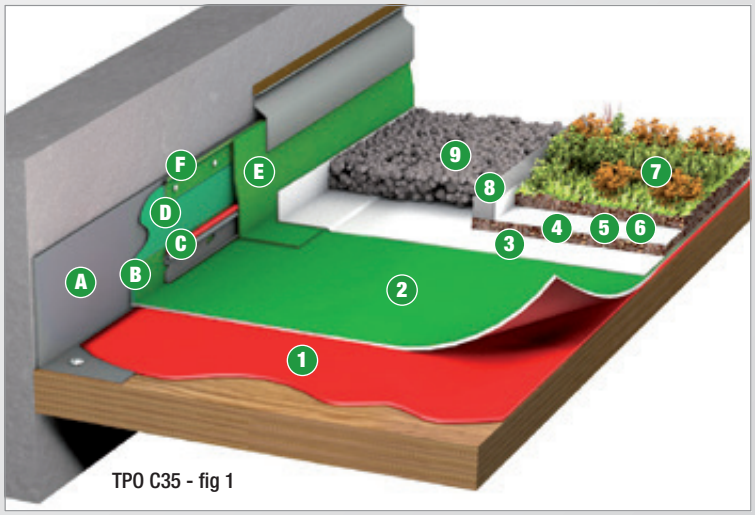

TPO C35 - fig 1

Partie courante
1 **FLEXOCOL A89**
2 **FLAGON® EP/PV-F**
3 Écran anti-poinçonnant
4 **SOPRALITHE**
5 **SOPRAFILTRE**
6 **SOPRAFLOR**
7 Végétation extensive
8 Bordure ajourée
9 Zone stérile en gravillon

Relevés
A Costière métallique
B Remontée du **FLAGON® EP/PV-F**
C **FLAGORAIL** + **FLAGOFIL TPO**
D Colle contact **FLEXOCOL TPO**
E **FLAGON® EP/PV** en relevé
F Solin colaminé **FLAGON® TPO**

conseils

- La mise en œuvre de l'étanchéité en adhérence totale par collage permet de décaler la mise en œuvre du complexe de végétalisation.
- La zone stérile peut-être facultative si la protection est assurée par **SOPRANATURE® TOUNDRA** ➔ se rapprocher du Pôle Technique SOPREMA.
- Chaque projet de végétalisation fait l'objet d'une étude qui détermine la ou les meilleures solutions techniques et économiques selon les contraintes propres de l'ouvrage (climat, pente, surcharge admissible). Transmettre le questionnaire au service **SOPRANATURE®** pour étude (fax : 03 88 79 84 44).
- La végétalisation de toiture apporte également des avantages intéressants en matière acoustique et thermique : consulter **SOPREMA**.
- En pratique une pente initiale de 3 % permet de pallier aux éventuelles déformations de la structure porteuse et des différentes charges. Voir DTU 43.3.

technique

ÉLÉMENT PORTEUR

- Sont admis les éléments porteurs en bois et panneaux à base de bois conforme à la norme NF DTU 43.4 ainsi que les éléments porteurs non traditionnels et panneaux OSB bénéficiant d'un DTA / Avis technique ou Cahier des Charges favorable pour l'emploi de la présente fiche.
- L'élément porteur doit être déterminé en tenant compte des charges réglementaires et de celles apportées par le système de végétalisation SOPRANATURE®
  ➔ Se reporter au CPP SOPRANATURE® et à l'Avis Technique SOPRANATURE® TOUNDRA.

ÉCRAN DE RÉGULARISATION

Sans objet car intégré à la membrane FLAGON® EP/PV-F.

ÉTANCHÉITÉ

En partie courante, la membrane FLAGON® EP/PV-F (**épaisseur ≥ 15/10**) - mise en œuvre en adhérence totale - est toujours remontée de quelques centimètres sur les reliefs et est fixée en périphérie de la toiture et de toutes émergences par FLAGORAIL + FLAGOFIL TPO.

La colle FLEXOCOL A89 est étalée en plein à la raclette en caoutchouc, en simple encollage à raison de 0,4 à 1 Kg/m² en fonction de la nature du support.

Le recouvrement longitudinal est défini par la bande de membrane non feutrée en sous face.

Le recouvrement transversal est réalisé par rapprochement « tête-à-tête » des lés et un pontage est effectué avec une bande de FLAGON® EP/PV (**épaisseur ≥ 15/10**) de largeur 12 cm minimum soudée de part et d'autre.

Les relevés sont réalisés en membrane FLAGON® EP/PV soudée sur un profil en tôle colaminée fixé à raison de 4 fixations/m.

Système bénéficiant de documents techniques.

ÉCRAN ANTI-POINÇONNANT

GÉOTEXTILE PET 300 g/m².

PROTECTION SOPRANATURE®

Elle est conforme au CPP SOPRANATURE®, à l'Avis Technique SOPRANATURE® TOUNDRA ainsi qu'aux prescriptions des Règles Professionnelles de Novembre 2007 - Edition 2 et constituée des éléments suivants :

- Couche drainante : SOPRALITHE composée de granulats minéraux légers à forte porosité
- Couche filtrante : SOPRAFILTRE - non tissé en fibres synthétiques
- Couche de culture : SOPRAFLOR composée d'un substrat léger et organo-minéral assurant l'ancrage des racines et la nutrition des végétaux
- Végétation : 5 aspects de végétation sont possibles et mis en œuvre au choix par semis, plantations ou rouleaux précultivés :
  - 3 aspects de végétation extensive (TOUNDRA - PAMPA - GARRIGUE)
  - 2 aspects de végétation semi-intensive (GREEN - LANDE).

La protection SOPRANATURE® est aussi proposée en caissette pré-cultivée : TOUNDRA'BOX.

CLASSEMENT INCENDIE

Se rapprocher du Pôle Technique SOPREMA.

Service Communication - Juillet 2014 - DC-14/110_FR

FLAG by SOPREMA

SOPREMA
14, rue de Saint Nazaire - CS 60121
67025 STRASBOURG Cedex - France
Tél. : +33 (0)3 88 79 84 00 - Fax : +33 (0)3 88 79 84 01
E-mail : contact@soprema.fr - **www.soprema.fr**

SOPREMA SAS au capital de 50 000 000 €. Siège social : 14, rue de Saint-Nazaire - CS 60121 - 67025 STRASBOURG Cedex. RCS : 314 527 557. SOPREMA se réserve, en fonction de l'évolution des connaissances et des techniques, de modifier sans préavis la composition et les conditions d'utilisation de ses matériaux donc subséquemment leur prix. En conséquence toute commande ne sera acceptée qu'aux conditions et aux spécifications techniques en vigueur au jour de la réception de celle-ci.